

**Date de mise en paiement du dividende voté par
l'assemblée générale du 25 juin 2014**

Paris, le 11 juillet 2014 : L'assemblée générale qui s'est réunie le 25 juin 2014 a adopté à l'unanimité la distribution exceptionnelle d'une somme de 1.035.032,68 euros prélevée sur le compte "Primes d'émission", soit un montant brut distribué par action de 0,04 euro (4^{ème} résolution). L'assemblée générale a donné tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de fixer les modalités de paiement de cette distribution et notamment la date de mise en paiement.

Le conseil d'administration, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a décidé de fixer au **25 juillet 2014** la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle susvisée.

Il est rappelé que cette distribution est soumise à la fiscalité des dividendes.

Il est rappelé qu'un document de référence a été déposé le 30 avril 2014 auprès de l'AMF sous le numéro D.14-0470, contenant notamment les principaux facteurs de risques auxquels la société est exposée.

Euronext Paris Compartiment C – Code ISIN FR0000066680 – Mnémonique VDLO

www.videlio.com